



Saint-Honoré- de-Témiscouata

Au sommet!

AVIS PUBLIC

BUDGET 2023

PRENEZ AVIS que le conseil municipal de la municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata tiendra une séance extraordinaire le mardi 20 décembre 2022 à 19h30 à la salle du conseil, au cours de laquelle il procédera à l'adoption du Budget 2023 et l'adoption du Programme triennal en immobilisation.

Prenez également avis que les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le Budget 2023 et le Programme triennal en Immobilisation.

Donné à Saint-Honoré-de-Témiscouata, le 26 novembre 2022


Michael Marmen, directeur général

Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata

CERTIFICAT DE PUBLICATION

OBJET : Adoption du budget 2023 et du programme triennal en immobilisation

Je soussignée, Michael Marmen, directeur général à la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie, le vingt-sixième jour de novembre 2022, à chacun des endroits suivants, savoir : Site Internet de la Municipalité et à l'édifice municipal.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce vingt-sixième jour du mois de novembre deux mille vingt-deux.


Michael Marmen, directeur général